



Communiqué de Presse

Rodez, Mardi 23 mai 2023

Campagne de communication pour la Bio d'Aveyron

Cultivons la BIO ensemble !

La FDSEA, les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron ont organisé lundi 22 mai une conférence de presse pour le lancement de leur campagne de communication pour la Bio d'Aveyron « Cultivons la Bio ensemble »
L'objectif : promouvoir la bio auprès du grand public.

Des ventes en baisse !

Après avoir doublé en valeur entre les années 2015 et début 2020, de 6 millions à 12 millions d'euros, les ventes de bio marquent le pas en 2021.

Le développement de ces dix dernières années a permis de répondre à la demande croissante des consommateurs. Les marchés sont maintenant matures et sont arrivés à un seuil qu'il faut consolider malgré un contexte inflationniste.

En 2022, tous les secteurs ont décroché. Le marché Bio est en recul de 4,5 % des ventes en GMS en cumul annuel mobile à mi-octobre.

- Dans la grande distribution, les ventes de produits bio ont globalement reculé de 6 % en valeur au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021 ;
- Au cours du premier semestre 2022, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a reculé de 15 % par rapport au premier semestre 2021.

Promouvoir la Bio auprès des consommateurs

Pour rebooster les ventes de la bio, la section Agriculture Biologique de la FDSEA / JA et la mission bio de la Chambre d'Agriculture se sont associés pour déployer une campagne de communication : « Cultivons la Bio ensemble ».

Lors de la conférence de presse de lancement, les responsables des trois organismes ont souhaité prendre le temps de réaffirmer les valeurs et les fondamentaux de l'Agriculture Biologique : mettre en avant le cahier des charges qui définit le mode d'emploi opérationnel et évoquer la période de conversion.

Pour être certifiés en agriculture biologique, les terres ou les élevages conventionnels doivent passer par une période de conversion. Durant ce délai, le producteur applique les règles du cahier des charges bio, mais ses produits et récoltes ne peuvent pas encore être commercialisés en tant que produits bio. Cette période peut être délicate pour l'agriculteur, techniquement et économiquement. Pour débiter sa conversion, l'agriculteur doit s'engager auprès d'un organisme certificateur qui contrôlera ensuite sa production, il doit également se faire connaître auprès de l'Agence Bio.

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 500 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs Aveyron (JA 12), regroupe plus de 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



Les produits bio sont contrôlés à chaque étape de la chaîne, de la graine jusqu'à l'assiette (production, transformation, distribution). La consommation de produits issus de l'agriculture biologique est une contribution à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Dans les champs, le cahier des charges interdit : le recours aux pesticides, les engrais de synthèse, les OGM et l'utilisation des herbicides. Il favorise l'emploi de méthodes agricoles écologiques par une rotation pluriannuelle des cultures notamment. Concernant l'élevage, les animaux disposent obligatoirement d'un accès au plein air, d'espaces de vie adaptés à leurs besoins en extérieur comme en bâtiment d'élevage. Leur alimentation est 100 % issue de l'agriculture biologique. En ce qui concerne les produits transformés, ils sont composés de 100% de matières et ingrédients bio. Seuls 56 additifs d'origine naturelle sont autorisés pour cuisiner en bio sur les 320 autorisés en Europe.

Les responsables de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'Agriculture souhaitent poursuivre leur campagne par une rencontre avec les parlementaires dans les prochaines semaines afin d'échanger sur les objectifs d'Egalim en restauration collective dont les 20 % minimum de produits biologiques.



Contacts presse :

Florence Bouyssou, co-présidente de la section AB de la FDSEA de l'Aveyron : 07 81 65 88 74
Nicolas Bosc, co-président de la section AB de la FDSEA de l'Aveyron : 06 12 57 95 33
Florian Creyssels, référent Agriculture Biologique Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 13 97 88 40
David Argentier, président de la Mission Bio de la Chambre d'Agriculture : 06 88 96 45 34
Nathalie Puech, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86